Pix : généralisation de l'espace surveillant

publié le 10/11/2022 - mis à jour le 05/01/2023

Descriptif :

L'espace surveillant utilisé l'an dernier dans tous les collèges est généralisé. Il s'utilise pendant la session de certification, via un smartphone, une tablette ou un ordinateur.

Sommaire :

- Pour quoi faire ?
- Comment ça marche ?
- En savoir plus sur la certification Pix

Les certifications en lycée démarrent cette année le 14 novembre. Pix généralise l'outil pour gérer la surveillance des sessions : l'espace surveillant. Cet espace a déjà été utilisé avec succès dans les collèges l'an dernier.

Pour quoi faire ?

- confirmer la présence des candidats grâce à une case à cocher : seul.es les candidat.es dont la présence est confirmée pourront lancer leur test de certification après s'être connectés à leur compte Pix ;
- suivre les statuts des tests de certification : test en cours / tes terminé et autoriser la reprise du test de certification pour un.e candidat.e (si la personne a quitté le navigateur par erreur, si un problème a nécessité un changement d'ordinateur etc.) ;
- terminer le test de certification si le ou la candidat.e n'a pas réussi à finir avant la fin du délai imparti.

Vous trouvez descriptif et guide dans le kit de certification accessible depuis Pix Certif (rubrique documentation).

A noter :

- La personne qui surveille doit se créer un compte Pix ;
- elle doit disposer d'un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Comment ça marche ?

Une vidéo courte présentant le déroulé d'une session de certification et espace surveillant produite par la DANE de Lyon.

La documentation officielle pour apprendre à utiliser l'espace surveillant.

En savoir plus sur la certification Pix

Retrouvez sur la page "certification des compétences numériques (Pix)" du site académique le calendrier des périodes de certification, les documents pour préparer les élèves, l'accès au kit de certification, la possibilité de poser des questions...

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.